

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022 2023

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 14 mai 2020 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR Sciences du Langage

(Annexe validée par le conseil d'UFR le 23 mai 2022 et validée par la CFVU le 23 Juin 2022)

Cette annexe regroupe les compléments des modalités de contrôle des connaissances et compétences spécifiques aux formations de l'UFR de Sciences du langage. Des modalités distinctes existent pour les étudiants qui souhaitent intégrer le parcours d'accès spécifique santé (PASS) de l'université Paris 13, pour lequel l'entrée en L2 Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MOPP) est limité à deux candidatures.

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Article 9)

Pratiquement tous les cours en SDL (Licence et Master) sont évalués en contrôle continu, sauf indication contraire. **Pour le détail des modalités de contrôle par EC, voir le tableau ci-dessous, qui regroupe tous les cours par ordre alphabétique d'intitulé.** Chaque enseignant spécifie en début de cours ses modalités de contrôle aux étudiants. Dans le cas où l'enseignant offre un choix entre contrôle continu et contrôle terminal, les étudiants en situation particulière (professionnelle ou assimilée, de handicap, d'engagement associatif, de sportif de haut niveau) doivent manifester leur préférence auprès de l'enseignant au plus tard quatre semaines (sauf exception dûment justifiée) après le début des cours de chaque semestre.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Articles 9 et 14)

Le ou les étudiant(s) dont la situation particulière (professionnelle ou assimilée, de handicap, d'engagement associatif, de sportif de haut niveau) est incompatible avec une évaluation en contrôle continu doit(ven)t formuler sa ou leur demande de dispense du contrôle continu au plus tard quatre semaines (sauf exception dûment justifiée) après le début des cours de chaque semestre auprès du ou des responsables de formation ou de l'enseignant référent, qui le(s) rencontre(nt) et qui autorise(nt) ou non ladite dispense et en font part aux enseignants concernés, lesquels prévoient alors le cas échéant des modalités spécifiques d'examen terminal pour ce ou ces étudiant(s). En cas d'autorisation de dispense de contrôle continu en licence, ladite dispense est dûment renseignée dans le *contrat pédagogique pour la réussite étudiante* de ou des étudiants concerné(s).

3 – Modalités d’organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

En licence et en master les sessions sont annuelles (avec possibilité de convoquer un jury exceptionnel à la fin du 1^{er} semestre pour des cas « spécifiques » : mobilité, changement de cursus, concours). Un jury (dit de session 1) se réunit à l’issue de l’année d’études (après les cours du 2nd semestre) ; et la session de seconde chance a lieu après la délibération dudit jury et la communication des résultats. Un jury final (ou de seconde chance) se réunit en fin d’année et délibère sur les résultats de première session et de seconde chance.

4 – Cas particuliers des EC n’ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

(Stages, mémoires...)

Tous les EC ouvrent droit à une seconde chance, et ce quelle que soit la modalité de contrôle des connaissances prévue (contrôle continu ou contrôle terminal).

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s’agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Conformément à l’article 16, l’accès à la session de seconde chance est possible pour tout étudiant n’ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note de chacune des sessions est prise en compte pour la délibération du jury final. Un examen non présenté/un dossier non rendu à la session 1 pourra être présenté/rendu en session de seconde chance.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

Les demandes de renonciation à la compensation peuvent être formulées par le ou les étudiant(s) auprès du ou des responsable(s) de formation ou de l’enseignant référent, après la saisie des notes et le calcul des moyennes de session 1, mais avant la délibération finale du jury de session 1, afin que cette renonciation apparaisse sur le procès-verbal de jury de session 1.

En master 1 (M1) Science du langage, parcours Interprétation LSF/français, la possibilité de renoncer à un EC acquis par compensation en session 1 n’est pas autorisée.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18)

En licence de Sciences du langage :

- L1 + Bloc 3 Identifier et valoriser ses compétences (code Apogée DS1AET01)
- L1+ Bloc 6 EC Voix et posture (code Apogée : DS1BET01)
- L1+ EC Méthodologie de l'expérience étudiante – M2E (Code Apogée DS11ET01)
- L1+ EC Méthodologie de l'expérience étudiante – M2E (Code Apogée DS12ET01)
- L1 UE4 EC Construction du parcours professionnel (code Apogée : DS12EM03)
- L1 EC Méthodologie de l'expérience étudiante – M2E (Code Apogée DS11ET01)
- L1 EC Méthodologie de l'expérience étudiante – M2E (Code Apogée DS12ET01)
- L2 UE10 EC M3P (code Apogée DS13ET01)
- L2 UE14 EC Tremplin (Réussite + LP + Master) (code Apogée : DS14ET01)
- L3 UE18 EC M3P (code Apogée DS15ET01)
- L3 UE22 EC Tremplin (Métier + Master) (code Apogée : DS16ET01)
- L3 UE22 EC Stage (code Apogée DS16ES01)

- LP LSF EC Analyse de pratiques (DSMEEF21)

En master de Sciences du langage :

M1 SDL parcours Didactique des langues étrangères et secondes :

- UE6 EC Stage + Enseignement d'une langue étrangère expérimentation (code Apogée : DSA2ESA1)

M2 SDL parcours Didactique des langues étrangères et secondes :

- UE 12 EC Stage (code Apogée : DSA4ESA1)

M1 SDL parcours Interprétation LSF/français

- UE3 EC Stage d'observation (code Apogée : DSA1ESC7)

M2 SDL parcours Interprétation LSF/français

- UE7 EC Interprétation de réunion et spécialisations (code Apogée : DSA3EDC4)
- UE8 EC Expression orale (code Apogée : DSA3EDC7)
- UE10 EC Recherche et préparation aux stages (code Apogée : DSA4EDC1)
- UE10 EC Stages : expérience en milieu professionnel (code Apogée : DSA4ESC2)
- UE11 EC Méthodologie de la recherche en LSF (linguistique et traductologie) (code Apogée : DSA4EDC5)

M1 SDL parcours Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes :

- UE2 EC Préparation au stage et au mémoire (code Apogée : DSA1EDB3)
- UE6 EC Stage (code Apogée : DSA2ESB5)

M2 SDL parcours Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes : -

UE 10 EC Stage (code Apogée : DSA4ESB1)

8– Cas particuliers des EC ou UE requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

En master Sciences du langage, une validation sans compensation est requise pour les EC ou UE suivants :

M1 SDL parcours Didactique des langues étrangères et secondes :

- UE6 EC Mémoire (code Apogée : DSA2ERA1)

M2 SDL parcours Didactique des langues étrangères et secondes :

- UE12 EC Mémoire (code Apogée : DSA4ERA2)

M1 SDL parcours Interprétation LSF/français (pour raison de spécificités professionnelles) -

UE4 Apprentissage de la traduction-interprétation (code Apogée : DSA2UDC1)

M2 SDL parcours Interprétation LSF/français (pour raison de spécificités professionnelles)

- UE7 Apprentissage de l'interprétation simultanée (code Apogée : DSA3UDC1)

M1 SDL parcours Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes :

- UE6 EC Mémoire (code Apogée : DSA2ERB6)

M2 SDL parcours Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes : -

UE 10 EC Mémoire (code Apogée : DSA4ERB2)

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Les étudiants n'ayant pas validé un EC peuvent s'y réinscrire l'année universitaire suivante.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

En licence de Sciences du langage, le nombre minimum de crédits ECTS exigé pour autoriser le passage conditionnel de niveau à l'issue de la session de seconde chance est de **40 crédits ECTS**, seuil requis indispensable d'un point de vue pédagogique pour pouvoir suivre les enseignements de l'année suivante.

Pour les étudiants inscrits en licence Sciences du langage accès santé (L. AS), le nombre minimum de crédits ECTS exigé pour autoriser le passage non conditionnel de niveau à l'issue de la seconde chance est de **60 crédits ECTS, dont les 48 crédits ECTS disciplinaires en Sciences du langage**, sans exigence de validation de l'UE Accès santé de l'université Paris 13. Pour le passage conditionnel de niveau, il est exigé un nombre minimum de **40 crédits ECTS dans les EC disciplinaires en Sciences du langage**, sans exigence de validation de l'UE Accès santé de l'université Paris 13.

- Modalités de passage au niveau supérieur

(Passage conditionnel avec le résultat AJAC ou simple redoublement avec une autorisation à prendre des EC du niveau supérieur en crédits)

En licence de Sciences du langage, le passage conditionnel au niveau supérieur est un passage avec le résultat AJAC.

10b – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (Article 23)

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre doit être compris entre 30 et 48)

En master de Sciences du langage, à l'issue du M1 la poursuite d'études au niveau supérieur est décidée comme suit :

- En M1 SDL parcours Didactique des langues étrangères et secondes : **redoublement avec possibilité de suivre des EC du niveau supérieur en crédits à condition d'avoir validé au minimum 48 crédits ECTS.**

- En M1 SDL parcours Interprétation LSF/français : **simple redoublement (pas de passage conditionnel en M2 dès lors que le M1 n'est pas entièrement validé et pas de possibilité de suivre des EC de M2 en crédits).**

- En M1 SDL parcours Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes : **redoublement avec possibilité de suivre des EC du niveau supérieur en crédits à condition d'avoir validé au minimum 43 crédits ECTS.**

MODALITÉ DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DE CHAQUE ENSEIGNEMENT DISPENSÉ PAR L'UFR SDL

Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Acquisition de la L1 (M1 et M2 LAVS)	DSA1EDB7	6	1	CC	2	1 exposé + 1 dossier	Libre
Acquisition du temps et de l'espace (M1/M2 DDLES et M1/M2 LAVS)	DSA1EDA4	5 6	1 1	CC	2	1 exposé + 1 dossier	Libre
Acquisition et discours en L2 (L3)	DS16EM04	2	1	CC	2	1 exposé + 1 devoir sur table	Libre et devoir sur table = 2h
Acquisition et psycholinguistique (M1 DDLES et M1/M2 LAVS)	DSA2EDA3	5 6	1 1	CC	2	1 exposé + 1 devoir sur table	Libre et devoir sur table = 2h
Acquisition langue première (L2)	DS13EM03	2	1	CC	2	Devoir sur table	2h
Acquisition langue seconde (L3)	DS15EM03	2	1	CC	2	1 exposé + 1 devoir maison	Libre
Analyse contrastive français/LSF (L3)	DS15EN05	3	1	CC	2	Dossier et devoir maison	4h
Analyse de pratiques (M2 MEEF LSF)	USB3U02C	5	-	CC	2	1 infographie + 1 exposé	Libre
Anthropologie culturelle (M1/M2 DDLES)	DE000000	5	1	CC	2	Exposé + dossier	Libre
Aspects linguistiques et sociolinguistiques des langues des signes (M1/M2 DDLES M1 ILSF/F M1/M2 LAVS)	DSA2EDC3	5 7 6	1 2 1	CC	1	Oral ou écrit	Libre

Cognition et activités d'apprentissage (M1 DDLES et M1/M2 LAVS)	DSAMEDA3	5 6	1 1	CC	2	1 exposé + 1 devoir sur table	Libre
Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme	DSA1EDA6			CC	2	1 exposé + 1 dossier final	Libre

(M1/M2 DDLES et M1/M2 LAVS)		5 6	1 1				
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Composante culturelle et interculturelle (M1 DDLES)	DSA2EDA1	4	1	CC	3	2 exposés + 1 écrit final	Exposés : 15 min + 30 min ; écrit final : libre
Compréhension du langage (L3)	DS16EM03	2	1	CC	2	Exposé oral et devoir sur table	Libre et 1h50 pour le devoir
Construction et mise en œuvre de l'enseignement (M2 MEEF LSF)	USB3U04C	7	-	CC	2	Création de fiches pédagogiques	Libre
Culture générale d'interprète (M2 ILSF/F)	DSA3EDC9	3	1	CC	6	Exercices hebdomadaires + dossier	Libre
Découvrir les sciences du langage (L1)	DS11EM01	6	1	CC	11	Devoir maison hebdomadaire	Libre
Déontologie et environnement professionnel (M2 ILSF/F)	DSA3EDC8	6	1	CT	1	Devoir sur table	3h
Didactique de l'écrit (M1/M2 DDLES)	DSA2EDA5	5	1	CC	1	Dossier en groupe	Libre
Didactique de l'oral (M1/M2 DDLES)	DSA2EDA4	5	1	CC	2	Exposé et dossier	Libre
Didactique de la littérature francophone (L3 et M1/M2 DDLES)	DS16EN04 DSA2EDA6	3 5	1 1	CC	2	Exposé et dossier	Libre
Didactique de la prononciation (M1/M2 DDLES)	DSA2EDA7	5	1	CC	2	Exposé oral et dossier final	Libre

Diversité du français dans la francophonie (M1/M2 DDLES)	DSA1EDA7	5	1	CC	2	Exposé + Dossier	Libre
Diversité théorique en SDL (M1 DDLES et LAVS)	DSA1ED01	6	2	CC	1	Dossier maison	Libre
Diversité théorique en SDL (M1 ILSF/F)	DSA1ED01	6	2	CC	1	Dossier maison	Libre
Domaines et métiers en SDL (L1+)	DSA1AEM01	-	-	CC	3	QCM + questions rédigées	De 30 min à 1h30
Enseignement, apprentissage et	DSA3EDA4	5	1	CC	4	Exercices variés à l'oral	Exercices oraux :15

insertion des personnes à besoins spécifiques (M2 DDLES)						et/ou à l'écrit et dossier final	min ; devoirs maison : libre
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Enseigner le français aux élèves allophones (M2 DDLES)	DE000001	5	1	CC	2	Exposé oral et dossier final	Exposé : 30 min et dossier : libre
Éthique et surdit�� (L2)	DS14EN04	3	1	CC	2	1 expos��, 1 dossier	Libre
��tudes et recherches sur la LS, histoire et culture sourde (M2 MEEF LSF)	USB3U03C	3	1	CC	1	Devoir sur table	1h
��valuation et certifications (M2 DDLES)	DSA3EDA2	5	1	CC	2	Dossier + expos�� en cours	Dossier : libre ; expos�� 15 min
Expression ��crite et orthographe (L1+)	DSA1EM03	-	-	CC	2	2 devoirs sur table	1h30 + 3h
Expression orale et argumentation (L1+)	DSA1BEM03	-	-	CC	2	Oral et devoir sur table	Oral : 30 min et devoir sur table : 1h30
Fran��ais 1 (oral et ��crit) (M1 ILSF/F)	DSA1EDC4	3	1	CC	3	Oral et ��crits en cours	Libre
Fran��ais 2 (oral et ��crit) (M1 ILSF/F)	DSA2EDC8	2	1	CC	3	Oral et ��crits en cours	Libre
Fran��ais avanc�� (M2 ILSF/F)	DSA3EDC6	4	1	CC	4	Oral et ��crits en cours + expos��s	Libre

Français pour concours (L2)	DS13EN03	3	1	CC	3	2 devoirs sur table + participation en cours	Pour les devoirs sur table, 2h
Français standard et non standard (L1)	DS11EM03	6	1	CC	11	Devoir maison hebdomadaire	Libre
Français sur objectifs spécifiques (M2 DDLES)	DSA3EDA6	5	1	CC	2	2 dossiers	Libre

Francophonie, patrimoine culturels et usages didactiques (L1)	DS11EN02	3	1	CC	2	1 dossier et 1 exposé	Dossier : libre ; exposé : 15 min maximum
Grammaire et didactique des langues (M1/M2 DDLES)	DSA2EDA8	5	1	CC	2	Exposé oral et dossier final	Libre
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Grammaire et métalangage 1 (L1+)	DS1AEM02	-	-	CC	2	Devoir sur table	2h30
Grammaire et métalangage 2 (L1+)	DS1BEM02	-	-	CC	2	Dossier + devoir sur table	Libre + 3h
Histoire des sourds et des langues des signes (L1+ et L1)	DS11EN01	3	1	CC	11	Quizz hebdomadaire + devoir maison	15 minutes pour les quizz et 2h30 pour le devoir maison
Histoire des théories linguistiques (L3)	DS16EM02	6	1	CC	2	Travail d'équipe + examen (sous réserve)	Libre + 3h
Histoire et culture sourdes (M1 ILSF/F)	DSA2EDC9	1	1	CT	1	Devoir maison	3h
Ingénierie de la formation (M2 DDLES)	DSA3EDA3	5	1	CC	2	Exposé et dossier	Libre
Interprétation consécutive (M1 ILSF/F)	DSA2EDC2	5	2	CT	2	Oral	20 min + 20 min

Interprétation de conférence vers la LSF (M2 ILSF/F)	DSA3EDC1	3	2	CT	1	Oral	30 min
Interprétation de conférence vers le français (M2 ILSF/F)	DSA3EDC2	3	2	CT	1	Oral	30 min
Interprétation de liaison et de formation (M2 ILSF/F)	DSA3EDC3	3	2	CT	1	Oral	20 min
Introduction au TAL (L2)	DS14EN02	3	1	CC	2	1 exposé, 1 devoir sur table	Libre + 1h30
Introduction à la didactique de l'écrit (L3)	DS16EN03	3	1	CC	3	1 exposé + 1 devoir maison + 1 contrôle sur table	Libre + libre + 2h

Introduction à la didactique de l'oral (L2)	DS14EN03	3	1	CC	2	1 devoir sur table et 1 dossier	3h pour le devoir sur table et libre pour le dossier
Introduction à la didactique des langues (L2)	DS13EN04	3	1	CC	2	1 partiel et 1 dossier	2h pour le partiel et libre pour le dossier
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
L'enfant et les langues (M1/M2 DDLES)	DSA2EDA9	5	1	CC	2	1 partiel et 1 dossier ou exposé	2h pour le partiel et libre pour le dossier ou 15 min pour l'exposé
L'enseignement précoce des langues (M2 DDLES)	DSA3EDA7	5	1	CC	2	2 dossiers	Libre
L'entrée dans l'écrit à l'âge adulte (M2 DDLES)	DSA3EDA5	5	1	CC	1	Dossier	Libre
Langage et cerveau (L2)	DS13EM05	2	1	CC	2	2 devoirs sur table	1h50 par devoir
Langage et musique (L3)	DS15EM05	2	1	CC	Plusieurs	Exercices	Libre
Langage, philosophie et sciences (M1 et M2 LAVS)	DSA1EDB4	6	1	CC	1	Dossier	Libre

Langue des signes et annotation (M2 DDLES et M2 ILSF/F et M1/M2 LAVS)	DSA1EDB8 DSA3XLI2 DSA1EDB8	5 1 6	1 1 1	CC	2	1 dossier + 1 exposé	Libre
Langue des signes française 1 (M1 ILSF/F)	DSA1EDC1	2	1	CT	1	Oral	30 min
Langue des signes française (1) (L1)	DS12EN04	3	1	CC	1	Oral	Libre
Langue des signes française 2 (M1 ILSF/F)	DSA1EDC2	3	1	CT	1	Oral	30 min
Langue des signes française 3 (M1 ILSF/F)	DSA1EDC3	2	1	CT	1	Oral	30 min
Langue des signes française 4 (M1 ILSF/F)	DSA2EDC5	2	1	CT	1	Oral	30 min
Langue des signes française 5 (M1 ILSF/F)	DSA2EDC6	2	1	CT	1	Oral	30 min

Langue des signes française 6 (M1 ILSF/F)	DSA2EDC7	2	1	CT	1	Oral	30 min
Langue des signes française avancée (M2 ILSF/F)	DSA3EDC5	5	1	CT	1	Oral	30 min
Langue et raisonnement (L2)	DS14EM04	2	1	CC	2	Devoir sur table	1h50
Langue étrangère pour OCL : japonais (L3)	DS15EN04	3	1	CC	2	Présentation orale	15 min/libre par groupe
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Lecture et synthèse (L1+)	DS1AEM04	-	-	CC	5	Devoir maison	Libre
Législation (M1 ILSF/F)	DSA1EDC6	3	1	CT	1	Devoir maison	3h
Les langues du monde (L2)	DS13EN01	3	1	CC	2	1 devoir sur table, 1 devoir maison	Libre
Les mots et leur forme (L1)	DS12EN02	3	1	CC	2	Devoir sur table	2h30
Linguistiques de la LSF et des langues des signes (M1/M2 DDLES et M2 ILSF/F et M1/M2 LAVS)	DSA4EDC4	5 7 6	1 2 1	CC	2	Exposé oral en binôme + dossier maison	15 min pour l'exposé oral et libre pour le dossier

Logique (L2)	DS13EM01	6	2	CC	2	Écrit en temps limité	1h30 par devoir
LSF 2 (L2)	DS13EM07	2	1	CC	1	Oral	15 min
LSF 3 (L2)	DS13EM08	2	1	CC	1	Oral	15 min
LSF 4 (L2)	DS13EM09	2	1	CC	2	Oral + écrit (examen final)	Oral : 1h30 + écrit : 1h30
LSF 5 (L2)	DS14EM07	2	1	CC	1	Oral	30 min
LSF 6 (L2)	DS14EM08	2	1	CC	2	Oral + écrit (examen final)	Oral : 1h30 + écrit : 1h30
LSF 7 (L3)	DS15EM06	2	1	CC	2	Oral	30 min
LSF 8 (L3)	DS15EM07	2	1	CC	2	Oral	30 min
LSF 9 (L3)	DS15EM08	2	1	CC	2	Oral + écrit (examen final)	Oral : 1h30 + écrit : 1h30
LSF 10 (L3)	DS16EM07	2	1	CC	2	Oral	30 min
LSF 11 (L3)	DS16EM08	2	1	CC	2	Oral + écrit (examen final)	Oral : 1h30 + écrit : 1h30

Maîtrise de la langue : LSF/français (M2 MEEF LSF)	USB3U05C	3	-	CC	2	Écrit	Libre
Mémoire M1 (M1 DDLES)	DSA2ERA1	3	1	CT	1	Mémoire à rendre	Libre
Mémoire (M1 LAVS)	DSA2ERB6	7	1	CT	1	Mémoire à rendre	Libre
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Mémoire (M2 DDLES)	DSA4ERA2	15	1	CT	2	Mémoire à rendre + soutenance	Libre + 45 min de soutenance
Mémoire (M2 LAVS)	DSA4ERB2	9	1	CT	2	Mémoire à rendre + soutenance	Libre + 45 min de soutenance
Mémoire de recherche (M2 ILSF/F)	DSA4EDC6	10	1	CT	2	Mémoire à rendre + soutenance	Libre + 45 min de soutenance
Méthodologie de la recherche et du travail intellectuel (M2 MEEF LSF)	USB3U06C	5	-	CC	4	Exercices écrits et en LS-véo variés	Libre

Méthodologie de la recherche en DDL (M2 DDLES)	DSA3EDA1	5	1	CC	2	1 dossier + 1 exposé	Libre
Méthodologie de la recherche en SDL (M1 DDLES et LAVS)	DSA2ED01	5	2	CC	2	2 devoirs maison	Libre
Méthodologie de la recherche – métier d'interprète en LSF (M1 ILSF/F)	DSA2EDC4	3	1	CC	1	Devoir écrit	Libre
Méthodologie expérimentale (L3)	DS15EM04	2	1	CC	2	1 devoir sur table + 1 dossier	3h pour le devoir + libre pour le dossier
Métiers des langues (M1 DDLES)	DSA2EDA2	2	1	CC	2	Exposé et dossier	15 min pour l'exposé et libre pour le dossier
Métrie française (L2)	DS13EM04	2	1	CC	6 max.	Exercices maison	Libre
Métrie générale (L2)	DS14EM05	2	1	CC	5 max.	Exercices maison	Libre

Métrie générale (L3)	DS16EM05	2	1	CC	5 max.	Exercices maison	Libre
Norme et usage (M1 et M2 LAVS)	DSA1EDB5	6	1	CC	2	Oral et/ou écrit	Libre
Observer la classe de langue (L3)	DS15EN03	3	1	CC	3	2 devoirs maison + 1 devoir final	2 livres + 1 en temps limité
Outils et méthodes en SDL 1 (L1)	DS11EM02	6	1	CC	2	Devoir sur table	Libre
Outils et méthodes en SDL 2 (L1)	DS12EM01	8	1	CC	2	Devoir sur table	Libre
Pathologie du langage (L2)	DS13EN02	3	1	CC	2	Devoir sur table	1h30 à chaque fois
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Philosophie du langage (L2)	DS14EN01	3	1	CC	11	Devoir maison hebdomadaire	Libre
Phonétique (M1/M2 LAVS)	DSA1EDB1	6	1	CC	2	Devoirs sur table (mi et fin semestre)	45 min chacun

Phonétique et phonémique (L2)	DS14EM02	6	1	CC	2	Devoirs sur table, 1 semestre, 1 final	2/3h
Phonologie (M1 et M2 LAVS)	DSA1EDB2	6	1	CC	1	Devoir sur table ou dossier	Libre
Phonologie (L3)	DS15EM02	6	1	CC	2	Devoirs sur table, 1 semestre, 1 final	Libre
Phonologie avancée (L3)	DS16EN01	3	1	CC	2	Devoirs sur table, 1 semestre, 1 final	Libre
Politiques linguistiques et coopération (L3 et (M1/M2 DDLES)	DS16EN06 DSA2EDAA	3 5	1 1	CC	2	Exposé et dossier	Libre
Pragmatique : contexte et usage (L3)	DS16EM01	6	1	CC	2	Devoir sur table	1h50
Pratique de la recherche en linguistique (M1/M2 LAVS)	DSA2EDB4	6	1	CC	5	Devoir maison écrit	Libre
Principes méthodologiques en DDL (M1 DDLES)	DSA1EDA1	5	1	CC	2	1 partiel et 1 dossier	3h pour le partiel et libre

Problématique de l'enseignement des langues (L1)	DS12EN03	3	1	CC	2	Oral et/ou écrit	Libre
Problématiques en linguistique française et comparée (M1/M2 DDLES et M1/M2 LAVS)	DSA1EDA8	5 6	1 1	CC	2	Exposé + Dossier	Libre
Production du langage (L2)	DS14EM03	2	1	CC	2	Devoir maison + devoir sur table	Libre + 1h50
Production langagière et acquisition L1 et L2 (M1/M2 DDLES et LAVS)	DSA2EDAB	5	1	CC	2	Exposé + dossier ou devoir sur table	Libre
Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves

Psycholinguistique (L2)	DS13EM02	6	2	CC	2	Devoir maison + devoir sur table	Libre pour le devoir maison + 1h50 pour le devoir sur table
Rapport de stages (M2 ILSF/F)	DSA4EDC3	8	2	CT	2	Rapport à rendre + soutenance	Libre + 15 min de soutenance
Regards croisés sur les langues des signes (L3 et M1 DDLES et M1 ILSF/F et M1/M2 LAVS)	DS16EN07 DSA2EDAC DSA2EDAC DSA2EDAC	3 5 6 6	1 1 1 1	CC	2	1 exposé et 1 dossier	Libre
Remédiation en français (Projet Voltaire) (L1+)	DS1BEM04	-	-	CC	Plusieurs	Quizz à distance	Libre
Remédiation en français écrit en LSF (tous niveaux)		-	-	CC	2 minimum	Plusieurs exercices et devoirs à rendre tout au long du semestre	Libre
Sémantique (M1/M2 LAVS)	DSA2EDB2	6	1	CC	2	1 exposé, 1 devoir sur table	30 min pour l'exposé + 1h30 pour le devoir sur table
Sémantique avancée (L3)	DS15EN02	3	1	CC	2	Devoir sur table	1h50
Sémantique lexicale (L1)	DS12EN01	3	1	CC	11	Devoir maison hebdomadaire	Libre

Linguistique expérimentale (M1/M2 LAVS)	DSA2EDB3	6	1	CC	3	Dossier à rendre + participation en cours	Dossier : libre
Sémiologie du corps et langue des signes (L2)	DS14EN05	3	1	CC	2	Exposé oral et dossier final	Libre
Sensibilisation à la surdité et à la langue des signes (L1)	DS12EN03	3	1	CC	1	1 dossier	Libre
Sociolinguistique (L3)	DS15EM01	6	1	CC	2	1 devoir sur table + 1 dossier à rendre	Pour le devoir sur table, 2h
Sociolinguistique des sourds et de la LSF (L2)	DS13EN05	3	1	CC	2	Exposé oral et dossier final	Libre

Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Sociolinguistique et didactique des langues (M1/M2 DDLES)	DSA1EDA5	5	1	CC	2	Exposé + dossier	Libre
Structure de l'information (L3)	DS16EN02	3	1	CC	2	Oral et écrit en cours	Oral : 30 min et écrit : 1h30
Structures et typologies des langues des signes (L2)	DS14EM06	2	1	CC	2	1 exposé, 1 devoir sur table	15 min pour l'exposé, et 2h pour le devoir sur table
Structures grammaticales du français (L1)	DS12EM02	8	1	CC	2	Devoir sur table	3h
Syntaxe (L2)	DS14EM01	6	1	CC	2	Devoir sur table	3h
Syntaxe (M1/M2 LAVS)	DSA2EDB1	6	1	CC	2	Devoir sur table	2h30
Syntaxe avancée (L3)	DS15EN01	3	1	CC	2	Devoir sur table	3h
Théorie de la grammaire (M1/M2 LAVS)	DSA1EDB6	6	1	CC	2	Oral et/ou écrit	30 min (oral)1h30 (écrit)
TICE et Didactique des langues (M1 DDLES)	DSA1EDA2	5	1	CC	2	2 dossiers ou 1 exposé et 1 dossier	Libre pour les dossiers, exposé : 15 min
Traduction écrite (M1 ILSF/F)	DSA2EDC1	5	2	CT	1	Devoir sur table	3h
Traductologie (M1 ILSF/F)	DSA1EDC5	6	2	CC	1	Exposé oral	20 min
Unités du discours en langues des signes (L3)	DS16EM06	3	1	CC	2	Exposé oral en binôme + dossier maison	10 min pour l'exposé et libre pour le dossier
Vocabulaire (L1+)	DS1BEM01	-	-	CC	2	2 devoirs sur table	1h30 + 3h

**MODALITÉ DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DE CHAQUE
ENSEIGNEMENT DISPENSÉ EN LICENCE PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT DE LA
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE EN MILIEU SCOLAIRE**

Enseignement	Code Apogée	Crédits ECTS	Coefficient	Répartition contrôle continu / contrôle terminal	Nombre d'épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves
Concevoir et mettre en oeuvre une séquence de LSF	DS25EM01	4	6	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont (sans soutenance)
Dispositifs d'apprentissage	DS25EM02	3	4	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont (sans soutenance)
Développement psychologique et communication	DS25EM02	3	4	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Linguistique générale et sémiologie LV/LS	DS25EM04	3	3	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Linguistique des LS : fondements	DS25EM05	4	4	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Sociolinguistique	DS25EM10	3	3	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
LSF : auto-observation et perfectionnement	DS25EM06	4	4	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont
LSF différée	DS25EM07	4	4	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont

Usages langagiers et communication	DS25EM08	2	3	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont
Normes académiques du travail scientifique	DS25EM09	2	2	CC	1	Mini projet pédagogique, version 1	Préparation d'un dossier en amont
Démarche pédagogique et cadres de références	DS26EM01	2	2	CC	1	Mini projet pédagogique, version 2 (MPP v2)	Préparation d'un dossier en amont
Contexte législatif, réglementaire et institutionnel	DS26EM02	1	2	CC	1	1 question pendant la soutenance de stage	15 min
Psychologie cognitive et acquisition de la LSF	DS26EM03	3	3	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Français écrit en LSF	DSFRLSFL	3	5	CC	1	Mini projet pédagogique, version 2 (MPP v2)	Préparation d'un dossier en amont
Linguistique de la LS : approfondissements	DS26EM04	2	3	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Sourds et LS : Histoire et Culture	DS26EM05	2	3	CC	1	Examen oral en LSF en présentiel	30 min
Présentation d'un travail de recherche	DS26EM06	1	2	CC	1	Mini projet pédagogique, version 2 (MPP v2)	Préparation d'un dossier en amont
TICE	DSMEEF22	1	2	CC	1	Mini projet pédagogique, version 2 (MPP v2)	Préparation d'un dossier en amont
Stage – 12 semaines *35h (420h)	DS26ES0	8	9	CC	2	Rapport de stage + Soutenance	30 min soutenance

Projet tuteuré – travail en groupe	DS26EP01	7	7	CC	1	Réunions tout au long de l'année + remise d'un dossier collectif + soutenance	45 min soutenance
---------------------------------------	----------	---	---	----	---	--	----------------------